

## CAMMAS François Baptiste – 41 ans

Conducteur au 3e Escadron du Train des Équipes Militaires, 24e Compagnie - Matricule au recrutement 88 subdivision de Rodez (12).

Né le 09/05/1875 au hameau de Puech-Testes à Pont-de-Salars (12), il est mort des suites de blessures de guerre le 10/04/1917 à 5h40 à l'hôpital d'évacuation 13 commune de Courlandon (51).

Son décès a été transcrit dans les registres d'état-civil d'Orgueil (82) le 11/10/1917 mais a été retransmis à la mairie de Fronton où était domiciliée son épouse.

Il repose en la nécropole nationale La Maison Bleue commune de Commercy (51) tombe 3781.

Son nom est inscrit sur les deux monuments aux morts de Fronton (31) et sur les plaques commémoratives dans l'église de Fronton. Il est présent sur le Livre d'Or du ministère des pensions de la commune d'Orgueil (82).

Il a été mobilisé le 15/08/1914 au 124e Régiment d'Infanterie Territoriale, il est passé au 18e Régiment d'Infanterie Territoriale le 15/02/1916, il a été blessé par éclats d'obus le 01/05/1916 à Tilloloy (80), suites à ses blessures il est déclaré inapte Infanterie et Artillerie par la commission de réforme d'Évreux le 03/01/1917, il passe au 2e Escadron du Train des Équipages le 18/01/1917, il est blessé gravement par un éclat d'obus le 10/04/1917 à Verneuil.

Fils d'Alexis et de Dorothée BRONDEL, il s'est marié le 18/05/1904 à Trémouilles (12) avec Marie Euphrasie Rosalie Valentine LIGNON.

En 1911 il est recensé à Orgueil avec son épouse, sa fille Marie (née en 1904 à Rodez (12)) et son fils François (né en 1907 à Flavain (12)). Ils habitent au lieu dit Labeille. Il est maître-valet chez Emmanuel LAFONT.

### Sources :

*Site mémoire des Hommes* : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

*Site internet des Archives départementales du Tarn-et-Garonne* (<http://www.archives82.fr/>) : registres d'état-civil numérisés

*Site Internet des Archives départementales de Haute-Garonne* (<http://archives.haute-garonne.fr/>) : registres d'état-civil numérisés, registres matricules numérisés

*Site des Archives Nationales* (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>) : Livre d'Or du ministère des pensions commune d'Orgueil

*Journal Officiel de la République Française – Gallica (BNF)*

Fiche au Corps (Fiche Mémoire des Hommes)

Nom Carnyas

Prénoms François Baptiste

Grade 2<sup>e</sup> Classe

Corps 3<sup>e</sup> Escadron du Train

N<sup>o</sup> Matricule. { 2105 au Corps. — Cl. 1895  
88 au Recrutement Rodez

Mort pour la France le 10 avril 1917

à L'Hôpital d'Evacués N<sup>o</sup> 13 à Courbaucq

Genre de mort suites de blessures de Guerre <sup>Marne</sup>

"Eclatement de toute la poitrine avec ouverture du pectoral F.O"

Né le 11 mai 1875

à Pont de Salars Département Aveyron

Arr<sup>t</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. { Jugement rendu le .....  
par le Tribunal de .....  
acte ou jugement transcrit le 11 Octobre 1917  
à Orqueil (Tarn et Garonne)

# Fiche Matricule

<p>Nom : <b>CAMMAS</b></p> <p>Prénoms : <b>François Baptiste</b> Surnom :</p>	<p>Numéro matricule du recrutement : <b>88</b></p> <p>Classe de mobilisation :</p>																				
<p><b>ÉTAT CIVIL.</b></p>	<p><b>SIGNALEMENT.</b></p>																				
<p>Né le <b>9 Mai 1875</b>, à <b>Salars</b>, canton de <b>dit</b>, département de <b>Aveyron</b>, résidant à <b>Segur</b>, canton de <b>Vézins</b>, département de <b>Aveyron</b>, profession de <b>domestique</b>, fils de <b>M. Alexis</b> et de <b>Mme Brondelet Pothu</b>, domiciliés à <b>Salars</b>, canton de <b>dit</b>, département de <b>Aveyron</b>.</p> <p>N° <b>01</b> de tirage dans le canton de <b>Salars</b></p>	<p>Cheveux <b>bruns</b>, sourcils <b>bruns</b>, yeux <b>bleus</b>, front <b>découvert</b>, nez <b>large et pointu</b>, bouche <b> moyenne</b>, menton <b>droit</b>, visage <b>ovale</b>. Taille : 1 m. <b>44</b> cent. Taille rectifiée : 1 m. <b>44</b> cent.</p> <p>MARQUES PARTICULIÈRES : <b>Signe bec de lièvre</b></p> <p>Degré d'instruction : générale (1) <b>3</b>, militaire (7).</p>																				
<p><b>DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.</b> (Indiquer la nature des dispenses.)</p> <p><b>Bon</b></p> <p>Compris dans la <b>1<sup>re</sup></b> partie de la liste du recrutement cantonal ( <b>2</b> <sup>°</sup> portion).</p>	<p>Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):</p> <p>Dans l'armée active. <b>1<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> de travailleurs algériens</b></p> <p>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. <b>Rég<sup>t</sup> de travailleurs algériens</b></p> <p>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. <b>124<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Tal d'Inf<sup>te</sup> à Rodez</b> <b>18<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie</b> <b>3<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> du Train</b></p>																				
<p><b>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</b> (Campaques, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)</p> <p>Incorporé au <b>1<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> de travailleurs algériens</b>, à compter du <b>22 novembre 1895</b>, arrivé au corps le <b>25 novembre 1895</b>. Inmatriculé sous le n° <b>1421</b>, travailleurs de <b>3<sup>e</sup> classe</b> le <b>1<sup>er</sup> jour</b>. Travailleur de <b>1<sup>re</sup> classe</b> le <b>6 mai 1897</b>. Travailleur de <b>2<sup>e</sup> classe</b> du <b>1<sup>er</sup> octobre 1897</b> - Travailleur de <b>1<sup>re</sup> classe</b> le <b>9 août 1899</b>. Envoyé dans la disponibilité le <b>16 octobre 1899</b>. Certificat de bonne conduite accordé. Compagnon : En l'honneur du <b>15 août 1896</b> au <b>1<sup>er</sup> octobre 1899</b>.</p>	<p>LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région.</th> <th>D domicile ou R résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>21-11-00</td> <td>Campsas C<sup>te</sup> Gironde</td> <td>1<sup>re</sup> M<sup>te</sup> Monteban</td> <td>R</td> </tr> <tr> <td>20 mars 1911</td> <td>Orquiel C<sup>te</sup> Gironde</td> <td>(d)</td> <td>R</td> </tr> </tbody> </table>	Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.	21-11-00	Campsas C <sup>te</sup> Gironde	1 <sup>re</sup> M <sup>te</sup> Monteban	R	20 mars 1911	Orquiel C <sup>te</sup> Gironde	(d)	R								
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.																		
21-11-00	Campsas C <sup>te</sup> Gironde	1 <sup>re</sup> M <sup>te</sup> Monteban	R																		
20 mars 1911	Orquiel C <sup>te</sup> Gironde	(d)	R																		
<p>Passé dans la <b>1<sup>re</sup> Réserve</b> de l'armée active le <b>1<sup>er</sup> septembre 1899</b></p> <p><b>RAPPELÉ A L'ACTIVITÉ (DÉCRET DU MOD<sup>e</sup> GÉNÉ<sup>l</sup> DU 1<sup>er</sup> AOUT 1914)</b> arrivé au corps le <b>15 août 1914</b>. Passé au <b>18<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie</b> le <b>15 janvier 1916</b> par le plus grand nombre de jours travaillés. Affecté au <b>1<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> de travailleurs algériens</b> le <b>1<sup>er</sup> janvier 1917</b> pour une période de <b>30 jours</b>. A accompli une <b>1<sup>re</sup> période</b> d'exercices dans le <b>1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie</b> du <b>18 août</b> au <b>16 septembre 1902</b>. A accompli une <b>2<sup>e</sup> période</b> d'exercices dans le <b>3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</b> du <b>21 août</b> au <b>17 septembre 1905</b>. Passé dans l'armée territoriale le <b>1<sup>er</sup> octobre 1909</b>.</p>	<p><b>ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>la disponibilité de l'armée active.</th> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de la LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.															
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.																	
<p>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.</p> <p>Éclaté le <b>10 avril 1917</b> à l'hôpital d'évacuation n° <b>13</b> à <b>Cavallandou (Aveyron)</b> suite de blessure par éclat d'obus pendant la bataille de <b>Marbais</b>. Mort pour la France. Campaque contre l'Allemagne du <b>1<sup>er</sup> août 1914</b> au <b>10 avril 1917</b>. Blessé le <b>15-16</b> à <b>Billy</b> par éclat d'obus sur la jambe gauche et poignet droit le <b>10-11-17</b> à <b>Tommeville</b> par éclat d'obus sur la jambe gauche et poignet droit. A accompli une période d'exercices dans le <b>12<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie</b> du <b>11</b> au <b>12 mai 1911</b>.</p>	<p>D domicile ou R résidence.</p>																				

Acte de Naissance

N° 34  
 Naissance  
 Cammas  
 Francois Baptiste  
 L'an mil huit cent soixante-quinze et le onze mai  
 à sept heures du matin, devant trois Commis 100.000. maire  
 et officier del'Etat civil de la Commune de Calais, Canton du  
 dit Département del' (Piscipop), a comparu en notre maison  
 commune CAMMAS Alexis Cultivateur, âgé de quarante  
 huit ans, Domicilié à Puch-Cestès, commune de Calais  
 lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né le  
 jour d'avant hier à quatre heures du matin dans sa maison  
 d'habitation à Puch-Cestès, de lui déclarant Le Brondel  
 Dorothee sans profession, son épouse âgée de trente  
 deux ans, domiciliée avec lui à Puch-Cestès, et auquel  
 il a déclaré vouloir donner le prénom de Francois Baptiste  
 Les dites présentations et Déclarations ont été faites en présence de Victe  
 Hippolyte noticier âgé de trente-trois ans et de Choisy Jean  
 noticier qui se sont tous deux, avec Dorothee  
 Calais. Après lecture faite de cet acte, il a été signé par nous le déclarant et les deux notiers.  
 François Cammas Vialle Cammas maire  
 L'an mil huit cent soixante-quinze et le onze mai à deux heures

Maire le 18 Mai 1802  
 de l'arrondissement de Calais  
 François de Calais  
 Dorothee de Calais  
 Choisy Jean  
 Hippolyte

## Acte de Transcription de décès

VI<sup>e</sup> Armée - N<sup>o</sup> 390 du Registre des Actes de l'état civil,  
Hôpital d'évacuation N<sup>o</sup> 13.

N<sup>o</sup> 5  
Transcription de l'acte de décès  
de Cammas François  
Mort pour la France.

L'an mil neuf cent dix-sept, le dix du mois d'avril,  
à treize heures, étant à Courlandon (Marne)  
Acte de décès de François Cammas 2<sup>e</sup> conducteur  
au 3<sup>e</sup> escadron du Train des Equipages, 24<sup>e</sup> Compagnie,  
immatriculé sous le N<sup>o</sup> 88, Recrutement: Bodez, classe  
1895, né le huit mai mil huit cent soixante quinze, à  
Pont de Salars, canton du dit, département de l'Aveyron,  
domicilié en dernier, à Tronton (Haute-Garonne) déclaré  
Mort pour la France, à Courlandon (Marne), le  
dix du mois d'avril mil neuf cent dix-sept, à cinq heures  
quarante minutes des suites de blessure de guerre;  
épouse domiciliée à Tronton, canton du dit, département  
de la Haute-Garonne; conformément à l'article 77 du code  
civil, nous nous sommes transportés auprès de la personne  
décédée et assuré de la réalité du décès.

Dressé par Nous, Antoine Cambier, officier  
d'administration de 1<sup>re</sup> classe, gestionnaire de l'hôpital  
d'évacuation N<sup>o</sup> 13, officier de l'état civil, sur la  
déclaration de Léon Henri Gorenas 39 ans, officier d'adminis-  
tration 2<sup>e</sup> classe, Ambulance 228, domicilié à Miltorvy  
(Etats-Unis) et de Jean Louis Forest, 30 ans, caporal  
13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, secrétaire de mairie  
à Saint-Géraud le Puy (Allier) témoins qui ont signé

avec nous, après lecture faite.

Le 1<sup>er</sup> témoin, signé: Gourens, le 2<sup>e</sup> témoin, signé:  
Forest. L'officier de l'état civil, signé: Cambrier.

Pour expédition conforme, l'officier de l'état civil, signé  
C. Cambrier.

Vu par Nous, Berteli Michel, médecin chef  
de ladite formation sanitaire, pour la légalisation  
de la signature de M<sup>r</sup> Cambrier, sus qualifié; signé:  
Berteli. Vu pour la légalisation de la signature de  
M<sup>r</sup> Berteli Michel. Paris, le 4 juin 1917. Le Ministre  
de la Guerre; par délégation: Le Chef du Bureau des  
Archives administratives, signé: illisible.

Mention rectificative. Loi du 30-7<sup>de</sup> 1915.

Le défunt n'est pas né le huit mai, ni domicilié  
en dernier lieu à Tronton, (Haute-Garonne), ainsi qu'il  
est mentionné dans le corps de l'acte ci-contre:

Le soldat Cammas prénommé François Baptiste,  
non François seulement, né le neuf mai, domicilié en  
dernier lieu à Orgueil (Barn-et-G<sup>re</sup>) fils d'Alexis  
et de Brondel Dorothee, était époux de Lignon Marie  
Euphrasie Rosalie Valentine.

Paris, le quatre octobre mil neuf cent dix-sept. Le  
Ministre de la Guerre. Par délégation: Le Chef du Bureau  
des Archives administratives, signé: illisible.

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le onze  
octobre mil neuf cent dix-sept, à huit heures du matin  
par Nous, Lescure Jacques, Maire d'Orgueil.